

Le subjonctif plus-que-parfait

Cours de conjugaison

Les emplois du subjonctif plus-que-parfait

Dans une subordonnée : l'antériorité dans le passé

Dans la langue littéraire, le subjonctif plus-que-parfait s'emploie dans une subordonnée au subjonctif lorsque le **verbe principal est au passé** et que l'action de la subordonnée est **antérieure** : *Elle regrettait qu'il **fût parti** sans un mot. Bien qu'il **eût marché** tout le jour, il n'était pas las.* La langue courante emploie à sa place le subjonctif passé : *Elle regrettait qu'il soit parti.*

Verbe principal	Action simultanée ou postérieure	Action antérieure
au présent ou au futur	subjonctif présent : <i>Je veux qu'il vienne.</i>	subjonctif passé : <i>Je regrette qu'il soit venu.</i>
au passé (langue courante)	subjonctif présent : <i>Je voulais qu'il vienne.</i>	subjonctif passé : <i>Je regrettais qu'il soit venu.</i>
au passé (langue littéraire)	subjonctif imparfait : <i>Je voulais qu'il vînt.</i>	subjonctif plus-que-parfait : <i>Je regrettais qu'il fût venu.</i>

Sans « que » : la valeur de conditionnel passé

Le subjonctif plus-que-parfait peut aussi remplacer le **conditionnel passé** ou le plus-que-parfait de l'indicatif dans un système hypothétique. Les grammaires l'appellent alors « conditionnel passé deuxième forme ». Il s'emploie sans *que* : *S'il l'**eût su**, il **fût venu*** = *S'il l'avait su, il serait venu.* Quelques tournures restent vivantes dans la langue soutenue : *Qui l'eût cru ?* (qui l'aurait cru ?), *J'eusse aimé vous rencontrer* (j'aurais aimé), *On eût dit un fantôme* (on aurait dit).

Définition
Le subjonctif plus-que-parfait est un temps composé du mode subjonctif : il est formé de l'auxiliaire <i>avoir</i> ou <i>être</i> au subjonctif imparfait , suivi du participe passé : <i>que j'eusse chanté, qu'elle fût partie.</i>

La formation et les terminaisons du subjonctif plus-que-parfait

Il suffit de connaître le subjonctif imparfait des deux auxiliaires. Leurs terminaisons sont **-sse, -sses, -t, -ssions, -ssiez, -ssent**, précédées de *u* :

Personne	avoir au subjonctif imparfait	être au subjonctif imparfait
1re pers. du singulier	que j' eusse	que je fusse
2e pers. du singulier	que tu eusses	que tu fusses
3e pers. du singulier	qu'il eût	qu'il fût
1re pers. du pluriel	que nous eussions	que nous fussions
2e pers. du pluriel	que vous eussiez	que vous fussiez
3e pers. du pluriel	qu'ils eussent	qu'ils fussent

Règle

Subjonctif plus-que-parfait = auxiliaire *avoir* ou *être* au **subjonctif imparfait** + **participe passé**. Le verbe garde l'auxiliaire du passé composé (*il a pris* → *qu'il eût pris* ; *elle est venue* → *qu'elle fût venue*) et, avec *être*, le participe s'accorde avec le sujet.

Les verbes modèles au subjonctif plus-que-parfait

Dans ces tableaux, l'auxiliaire est écrit en gras. Avec *être*, la forme entre parenthèses s'écrit quand le sujet est féminin ou pluriel.

Personne	chanter	finir	être	avoir
1re pers. du singulier	que j' eusse chanté	que j' eusse fini	que j' eusse été	que j' eusse eu
2e pers. du singulier	que tu eusses chanté	que tu eusses fini	que tu eusses été	que tu eusses eu
3e pers. du singulier	qu'il eût chanté	qu'il eût fini	qu'il eût été	qu'il eût eu
1re pers. du pluriel	que nous eussions chanté	que nous eussions fini	que nous eussions été	que nous eussions eu
2e pers. du pluriel	que vous eussiez chanté	que vous eussiez fini	que vous eussiez été	que vous eussiez eu
3e pers. du pluriel	qu'ils eussent chanté	qu'ils eussent fini	qu'ils eussent été	qu'ils eussent eu

Personne	aller	faire	venir	prendre
1re pers. du singulier	que je fusse allé(e)	que j' eusse fait	que je fusse venu(e)	que j' eusse pris
2e pers. du singulier	que tu fusses allé(e)	que tu eusses fait	que tu fusses venu(e)	que tu eusses pris
3e pers. du singulier	qu'il fût allé	qu'il eût fait	qu'il fût venu	qu'il eût pris
1re pers. du pluriel	que nous fussions allé(e)s	que nous eussions fait	que nous fussions venu(e)s	que nous eussions pris
2e pers. du pluriel	que vous fussiez allé(e)s	que vous eussiez fait	que vous fussiez venu(e)s	que vous eussiez pris
3e pers. du pluriel	qu'ils fussent allés	qu'ils eussent fait	qu'ils fussent venus	qu'ils eussent pris

Pages complètes de ces verbes : chanter, finir, être, avoir, aller, faire, venir et prendre. Les verbes pronominaux prennent *être* : *qu'il se fût levé* (se lever), *qu'elle se fût souvenue* (se souvenir).

Repères pour ne pas se tromper au subjonctif plus-que-parfait**Méthode**

1. Repérer l'emploi : après *que* ou une conjonction, c'est l'antériorité dans le passé ; sans *que*, dans une phrase avec *si* ou une exclamation, c'est la valeur de conditionnel passé.

2. Choisir l'auxiliaire comme au passé composé.
3. Conjuguer l'auxiliaire au subjonctif imparfait : *eusse, eusses, eût, eussions, eussiez, eussent* ou *fusse, fusses, fût, fussions, fussiez, fussent*.
4. Accorder le participe avec le sujet si l'auxiliaire est être.

Pour vérifier le sens d'une forme sans *que*, on la remplace par le conditionnel passé : *il eût fallu* → *il aurait fallu* ; si la phrase garde son sens, il s'agit bien d'un subjonctif plus-que-parfait à valeur de conditionnel. Les systèmes hypothétiques sont étudiés dans le cours le conditionnel passé, et la concordance des temps dans le cours la concordance des temps.

Les erreurs fréquentes au subjonctif plus-que-parfait

Attention

- Confondre avec le **passé antérieur**, qui n'a pas d'accent : *Quand il **eut** fini, il sortit* (passé antérieur, indicatif) ; *Bien qu'il **eût** fini, il resta* (subjonctif plus-que-parfait).
- Confondre avec le **plus-que-parfait de l'indicatif** : *il avait chanté* (indicatif) et *qu'il eût chanté* (subjonctif).
- Oublier l'accent circonflexe de la 3e personne du singulier : *qu'il **eût***, *qu'il **fût***, et l'oublier aussi dans *Qui l'eût cru ?*
- Choisir le mauvais auxiliaire : *qu'il eût été* pour *être* (et non « qu'il fût été »), *qu'elle fût allée* pour *aller* (et non « qu'elle eût allé »).
- Oublier l'accord avec *être* : *Elle craignait que ses sœurs ne fussent parties*.
- Employer ce temps dans un écrit courant : il relève de l'**emploi littéraire**. Dans une rédaction actuelle, le subjonctif passé et le conditionnel passé sont corrects et préférables.

À retenir

- Subjonctif plus-que-parfait = avoir ou être au subjonctif imparfait + participe passé.
- Après que : antériorité par rapport à un verbe principal au passé, dans la langue littéraire.
- Sans que : valeur de conditionnel passé (s'il l'eût su, il fût venu ; qui l'eût cru ?).
- Qu'il eût, qu'il fût prennent un accent ; le passé antérieur il eut, il fut n'en prend pas.

Pour aller plus loin

Pour s'entraîner : exercices sur le subjonctif plus-que-parfait puis QCM sur le subjonctif plus-que-parfait. Pour revoir les temps voisins : le subjonctif imparfait, le subjonctif passé, le passé antérieur et le plus-que-parfait de l'indicatif.